

ANNEXE

1. Infractions aux lois relatives à l'homicide, y compris le meurtre, l'homicide involontaire coupable, l'infanticide et le fait de causer la mort par négligence criminelle.
2. Infractions aux lois relatives au fait de causer des blessures, de mutiler ou de causer des lésions corporelles.
3. Avortement illégal.
4. Enlèvement, rapt, emprisonnement illicite.
5. Viol, attentat à la pudeur, inceste, bigamie.
6. Actes sexuels illicites commis avec un enfant n'ayant pas atteint l'âge prévu par la loi des parties contractantes, ou sur sa personne.
7. Proxénétisme.
8. Refus de pourvoir ou abandon volontaire lorsque le refus de pourvoir ou l'abandon volontaire met en danger, ou mettra vraisemblablement en danger, la vie ou la santé d'un enfant ou d'une autre personne à charge.
9. Vol qualifié, vol, effraction de maison, cambriolage, détournement, extorsion.
10. Dommage volontaire à des biens.
11. Infractions aux lois relatives à la fraude et à l'abus de confiance criminel; détournement frauduleux, acquisition de biens, d'argent ou de titres de valeur par fraude ou escroquerie.
12. Infractions aux lois relatives au faux, y compris la mise en circulation de faux.
13. Infractions aux lois relatives à la réception ou possession illégale de biens, y compris l'argent et les titres de valeur.
14. Infractions en matière de contrefaçon.
15. Infractions aux lois relatives au parjure, y compris la subornation de témoin, faire un faux affidavit, une fausse déclaration statutaire ou déclaration orale par affirmation solennelle ou sous serment.
16. Crime d'incendie.
17. Infractions aux lois relatives à l'entrave à la justice; entrave à des procédures judiciaires ou procédures devant des organismes gouvernementaux ou immixtion dans une enquête consécutive à la violation d'une loi criminelle, en influençant, soudoyant, entravant, menaçant ou blessant de quelque façon un fonctionnaire du tribunal, un juré, un témoin ou un enquêteur dûment autorisé en matière criminelle.
18. Permettre à quelqu'un de s'évader d'une garde légale, ou l'aider à ce faire.
19. Infractions aux lois relatives à la corruption (pots-de-vin).